



Large Aircraft Maintenance Schedule Approval
Approbation du calendrier de maintenance pour les gros aéronefs

Operator – Exploitant		Aircraft type/model(s): – Type/modèle(s) de l'aéronef :		
Type of operation – Type d'exploitation				
<input type="checkbox"/> Flying training operations pursuant to CAR IV <input type="checkbox"/> Formation au pilotage, conformément au RAC IV		Commercial operations pursuant to CAR VII <input type="checkbox"/> Opérations commerciales, conformément au RAC VII		
		Private operation pursuant to CAR VI <input type="checkbox"/> Exploitation privée, conformément au RAC VI		
Aircraft role(s) – Rôle(s) de l'aéronef				
Annual utilization ¹ Utilisation annuelle ¹	Min		Max	
	Hr. – Heures	Cycles	Hr. – Heures	Cycles
This approval is conditional upon the information specified above. In the event an aircraft's actual annual utilization is outside the range specified, or the type of operation or aircraft role differs from that stated, the operator must undertake a review of this schedule, identify any amendments necessary to cater for the change in circumstances, and obtain Transport Canada approval to incorporate those amendments.	Cette approbation dépend des renseignements énoncés ci-dessus. Si l'utilisation annuelle réelle de l'aéronef dépasse la limite précisée, ou si le type d'exploitation ou le rôle de l'aéronef diffère de celui qui est énoncé, l'exploitant doit entreprendre un examen de ce calendrier, identifier les modifications nécessaires pour tenir compte des changements de conditions et obtenir de Transports Canada l'autorisation d'incorporer ces modifications.			
Signature of Operator Signature de l'exploitant		Date (yyyy - mm - dd) Date (aaaa - mm - jj)		
For Minister of Transport Pour le ministre des Transports		Date (yyyy - mm - dd) Date (aaaa - mm - jj)		Transport Canada Approval No. N° d'approbation de Transports Canada

Revision status (Transport Canada use only) ² – État de la révision (À l'usage de Transports Canada seulement) ²				
Pages _____	Pages _____	Pages _____	Pages _____	Pages _____
Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____
Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____
Pages _____	Pages _____	Pages _____	Pages _____	Pages _____
Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____	Rev. Rév. _____
Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____	Date ³ _____

¹ Complete this section only where the maintenance schedule approval is predicated upon an anticipated level of utilization.

Ne remplir cette section que si l'approbation du calendrier de maintenance est fondée sur le niveau prévu d'utilisation.

² Revision section refers to all pages in the approved schedule, including this approval document. Where the same page is referenced in more than one block, the most recent revision indicated supersedes all earlier references.

La section révision renvoie à toutes les pages du calendrier approuvé, y compris le présent document d'approbation. Lorsque l'on renvoie à la même page plus d'une fois dans le même bloc, la révision la plus récente indiquée remplace toutes les autres références.

³ Please use date format of (yyyy - mm - dd).

S'il vous plaît utilisez le format de date (aaaa - mm - jj).

General Conditions

- This document, together with the additional pages referenced herein, constitutes the minimum scheduled maintenance to be performed. Nothing contained in, or omitted from the maintenance schedule absolves the operator from the responsibility for ensuring the aircraft are maintained in an airworthy condition.
- Nothing in this document shall be construed as exempting the operator from responsibility for compliance with all applicable component life limits, Airworthiness Limitations, or other mandatory requirements.
- The operator shall ensure that all tasks listed in the currently approved revision of this schedule are completed within the intervals specified.
- The operator shall amend the schedule as and when directed by the Minister, and shall evaluate all recommendations issued in the form of Instructions for Continued Airworthiness (ICAs) and/or publications issued by the Type Certificate (TC) holder (airframe, engine, or propeller). These instructions need to be evaluated for applicability to an air operator's program in accordance with standard 726.07 of the CARs titled Air Operator Maintenance - Evaluation Program. Where appropriate, the operator shall initiate amendment action.
- Amendments to this schedule must be approved for any change in type of operation or operating role identified overleaf and, where maximum and minimum utilization data are specified, for any variation outside the limits indicated. Approval is also required for any task deletions, increases in intervals, or other significant changes. Transport Canada approval is not required for amendments that involve only the addition of tasks or a reduction of intervals; however the operator shall notify Transport Canada of these changes within 30 days.
- The operator shall ensure that maintenance personnel are provided with such records and other documents as are necessary to enable them to determine to their satisfaction, that the aircraft is in compliance with the airworthiness requirements applicable to the work undertaken. All work required by this schedule shall be released in accordance with CAR 571.10.
- The tolerances specified in this schedule shall not apply to any Airworthiness Limitations or Airworthiness Directives.
- Exceptions or deviations from this maintenance schedule must be submitted into Transport Canada for approval, together with substantiating data.

Conditions générales

- Ce document, ainsi que les pages supplémentaires indiquées ici, constituent la maintenance planifiée minimale à exécuter. Rien de ce qui est contenu ou omis dans le calendrier de maintenance ne décharge l'exploitant de la responsabilité de s'assurer que l'aéronef est maintenu en état de navigabilité.
- Rien dans ce document ne doit être interprété comme une exonération de la responsabilité de l'exploitant à l'égard de la conformité à toutes les limites de la durée de vie des composants, des limitations de la navigabilité et autres exigences obligatoires.
- L'exploitant doit faire en sorte que toutes les tâches énumérées dans la révision approuvée actuelle de ce calendrier sont exécutées dans les délais fixés.
- L'exploitant doit modifier le calendrier selon les directives du ministre et évaluer toutes les recommandations contenues dans les instructions de maintien de la navigabilité ou dans les publications délivrées par le titulaire du certificat de type (cellule, moteur ou hélice). Ces instructions doivent être évaluées en fonction du programme d'un exploitant aérien conformément à la norme 726.07 du RAC - Programme d'évaluation. Le cas échéant, l'exploitant prendra des dispositions pour effectuer les modifications.
- Les modifications apportées à ce calendrier doivent être approuvées pour tout changement de type d'exploitation ou du rôle de l'aéronef indiqués au verso, lorsque les données sur l'utilisation maximale et minimales sont précisées, pour tout écart par rapport aux limites indiquées. Il faut également une approbation pour toute suppression de tâche, augmentation des intervalles ou autres changements importants. L'approbation de Transports Canada n'est pas nécessaire pour les modifications qui impliquent l'ajout de tâches ou une réduction des intervalles uniquement; toutefois, l'exploitant doit avertir Transports Canada de ces changements dans un délai de 30 jours.
- L'exploitant doit faire en sorte que le personnel de la maintenance reçoive tous les dossiers et autres documents nécessaires pour lui permettre de déterminer, à sa satisfaction, que l'aéronef est conforme aux exigences de navigabilité qui s'appliquent aux travaux effectués. Tous les travaux exigés par ce calendrier feront l'objet d'une certification après maintenance, conformément au RAC 571.10.
- Les tolérances précisées dans ce calendrier ne s'appliquent pas aux limitations de navigabilité, ni aux circulaires de navigabilité.
- Les exceptions et les écarts par rapport à ce calendrier de maintenance, ainsi que la documentation justificative, doivent être présentés à Transports Canada afin d'obtenir une approbation.

Scheduled Check Cycle Cycle de vérification prévu

The aircraft will be inspected in accordance with the check cycle specified in table 1 below. Check intervals may be varied within the tolerances specified. Detailed instructions and procedures for scheduled maintenance are contained in the attached check list (the pages of which are identified in the revision status block) or in maintenance schedule reference..... rev #.....

L'aéronef doit être inspecté conformément au cycle de vérification précisé au tableau 1 ci-dessous. Les intervalles de vérification peuvent varier à l'intérieur des tolérances fixées. Les instructions et les procédures détaillées relatives au calendrier de maintenance figurent dans la liste de vérification ci-jointe (les pages en sont identifiées dans le bloc sur l'état de la révision) ou dans le renvoi au calendrier de maintenancen° de rév.:.....

Table 1 - Check Cycle
Tableau 1 - Cycle de vérification

Check Vérification	Scheduled inspection interval Intervalle d'inspection prévu	Tolerance Tolérance

Notes

(Use this section if necessary, to explain the operation of the check cycle)
(Utiliser cette section au besoin pour expliquer le fonctionnement du cycle de vérification)

Out of Phase Tasks & Equipment Maintenance Requirements Tâches hors calendrier et exigences de maintenance de l'équipement

Engine & propeller overhauls and other maintenance tasks scheduled to occur out of phase with the inspection check cycle, shall be performed as indicated in table 3 below. Where applicable, the tasks may be identified by reference to separate documents, provided the documents are listed in table 2. Any out of phase tasks not listed shall be performed at the intervals specified in STD 625, Appendix C.

Note: Reference to other documents or to STD 625, Appendix C, does not relieve the owner/operator from the responsibility for determining the applicability of the tasks and intervals concerned, nor from the responsibility for identifying any other applicable maintenance requirements not listed therein.

La révision des moteurs et des hélices et autres tâches de maintenance devant être effectuées en dehors du cycle des inspections sont exécutées conformément aux indications figurant au tableau 3 ci-dessous. Le cas échéant, on peut identifier les tâches en se reportant à des documents séparés, à condition qu'ils soient indiqués au tableau 2. Toutes les tâches hors calendrier qui ne sont pas indiquées seront exécutées aux intervalles précisés dans l'appendice C de la norme 625.

Remarque : Le renvoi à d'autres documents ou à l'appendice C de la norme 625 ne décharge pas le propriétaire/exploitant de la responsabilité de déterminer l'applicabilité des tâches et des intervalles en cause, ni de la responsabilité d'identifier les autres exigences de maintenance applicables ne figurant pas ici.

Table 2 - Reference documents

Tableau 2 - Documents de référence

Document Name Titre de document	Reference Number N° de référence	Revision Number N° de révision

Table 3 - Out of phase tasks

Tableau 3 - Tâches hors calendrier

Out of phase tasks & equipment maintenance requirements ³ Tâches hors calendrier et exigences de maintenance de l'équipement ³			
Item Article	Task Tâche	Interval ⁴ Intervalle ⁴	Tolerance Tolérance
Engines* Moteurs*	Overhaul Révision		
Propellers* Hélices*	Overhaul Révision		

⁴ Include additional pages where required

Ajouter des pages supplémentaires, au besoin.

⁵ Insert interval, specifying whether in hours, cycles or calendar time

Insérer les intervalles en précisant s'il s'agit d'heures, de cycles ou de périodes déterminées.

* Completion of engine and propeller details is mandatory. If applicable, indicate "On-condition." or "N/A."

Il est obligatoire de fournir des détails sur les moteur et les hélices. Le cas échéant, indiquer « en état de marche » ou s/o.

Out of phase tasks & equipment maintenance requirements (continued) Tâches hors calendrier et exigences de maintenance de l'équipement (suite)

Application and Maintenance Schedule Description⁶ Application et description du calendrier de maintenance⁶

Check one of the following: – Cocher une des réponses suivantes :

- As a new operator of this aircraft type, the out of phase maintenance intervals specified in STD 625 Appendix C will be used.
 À titre de nouvel exploitant de ce type d'aéronef, j'utiliserai les intervalles de maintenance hors calendrier précisés dans l'appendice C de la norme 625
- As an experienced operator of this aircraft type, or similar types, the out of phase intervals specified in STD 625 Appendix C have been revised as indicated in table 3 or in the documents referenced in table 2
 À titre d'exploitant expérimenté de ce type d'aéronef, ou des types semblables, les intervalles hors calendrier précisés dans l'appendice C de la norme 625 ont été révisés comme il est indiqué au tableau 3 ou dans les documents mentionnés au tableau 2

Check one of the following:
Cocher une des réponses suivantes :

The maintenance schedules & interim schedules are based upon:

Les calendriers de maintenance et les calendriers provisoires sont fondés sur les textes suivants :

- The MRB report:
 Le rapport du CEM : _____

Rev #
N° de rév _____

- The following manufacturer's recommendations
 Les calendriers de maintenance et les calendriers provisoires sont fondés sur les textes suivants :

Maintenance planning document:

Document de planification
de la maintenance : _____

Rev #
N° de rév _____

Airframe Document:
Document sur la cellule : _____

Rev #
N° de rév _____

Engine Document:
Document sur les moteurs : _____

Rev #
N° de rév _____

Propeller Document:
Document sur les hélices : _____

Rev #
N° de rév _____

Other Document:
Autre document : _____

Rev #
N° de rév _____

- Another operator's maintenance schedule
 Calendrier de maintenance d'un autre exploitant

Other operator:
 Autre exploitant : _____

Approval no.: _____ (attach program).
 N° d'approbation : _____ (joindre le programme)

- Other data (described below):
 Autres données (décrire ci-dessous) :

Check as applicable:
Cocher le cas échéant :

The program incorporates the requirements of the following additional maintenance instructions:
 Le programme incorpore les exigences des instructions de maintenance supplémentaires suivantes :

- SID document:
 Document SID : _____

Rev #
N° de rév. _____

- CPCP document:
 Document CPCP : _____

Rev #
N° de rév. _____

- Other document:
 Autre document : _____

Rev #
N° de rév. _____

⁶ The data on this page is provided for information purposes only, to facilitate Transport Canada evaluation of the schedule.

Les données figurant sur cette page sont fournies à titre d'information seulement pour faciliter l'évaluation du calendrier par Transports Canada.